

# L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°47, avril - juin 2013

## édito

Ce trimestre, Madininair a multiplié les opérations de sensibilisation à l'air intérieur (voir les actualités en page 4). La qualité de l'air intérieur est en effet une préoccupation grandissante en Martinique. Son impact sur la santé et particulièrement sur les maladies respiratoires questionne l'ensemble de la population. Madininair reçoit donc de nombreuses demandes sur le sujet. Dans les mois à venir, Madininair souhaite développer de nouveaux projets de sensibilisation sur l'air intérieur, avec des partenaires de santé. L'association suit aussi de près le nouveau dispositif réglementaire «2015-2023» de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public. L'accréditation de Madininair pour réaliser les campagnes de mesures en air intérieur est donc une question centrale pour les administrateurs de l'association.

(qualité de l'air)

## Une qualité de l'air médiocre

Madininair enregistre un air médiocre à mauvais sur plus de 40% de ce 2<sup>ème</sup> trimestre.

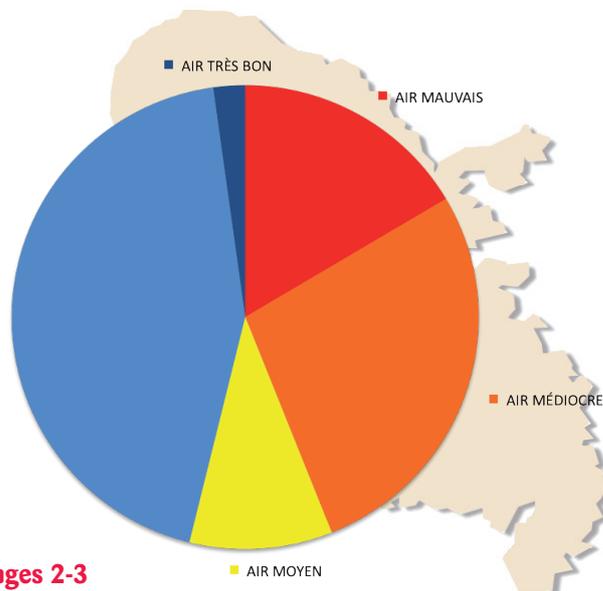
Madininair compte 25 jours avec un air MÉDIOCRE (indices 6-7) et 15 jours avec un air MAUVAIS (indices 8-9). Deux indices 9 ont été enregistrés : le 14 et le 18 juin. Cette qualité de l'air dégradée,

particulièrement à partir de mi mai, s'explique par l'occurrence élevée de brume de sable saharienne. Météo France relève que même si statistiquement les brumes sont généralement plus fréquentes en juin, cette année il y a une recrudescence de jours brumeux (24 jours au lieu de 19 en moyenne).

Indices de qualité de l'air du 2<sup>ème</sup> trimestre 2013

### INDICE ATMO

- AIR TRÈS BON (1 à 2)
- AIR BON (3 à 4)
- AIR MOYEN (5)
- AIR MÉDIOCRE (6 à 7)
- AIR MAUVAIS (8 à 9)
- AIR TRÈS MAUVAIS (10)



>>> Plus de données en pages 2-3

### AGENDA MADININAIR

- du 20 juin au 29 juillet : étude préliminaire à l'implantation de la station urbaine de la ZUR du Robert - mesures des NOx et PM2,5 avec l'unité mobile au Robert
- du 1<sup>er</sup> juillet au 18 août : exposition «Bougez Vert, un développement durable des transports ?» au CDST de Saint-Pierre
- du 13 août au 10 octobre : mesures du dioxyde d'azote à Basse-Pointe, Lorrain et Marigot
- les 28 et 29 août : forum D'cl'ic logement à l'Atrium à Fort-de-France
- du 16 au 22 septembre : semaine européenne de la mobilité

# Données trimestrielles



(le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	30,8	108	0
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	14,4	66,5	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	<b>43,4</b>	<b>238,6</b>	<b>3</b>
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	9,2	51,7	0
Lamentin <i>urbaine</i>	10,7	46,9	0
Robert <i>trafic</i>	9,3	4,7	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : 40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle
- b. valeur limite horaire : 200 µg/m<sup>3</sup>
- c. seuil d'information-recommandation : 200 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : 400 µg/m<sup>3</sup> durant 3 heures consécutives

**i** Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

Ce trimestre, Madininair enregistre des dépassements de normes sanitaires ou environnementales sur deux polluants : les particules fines PM10 et le dioxyde d'azote. Pour les particules fines PM10, **des dépassements de la valeur limite journalière de 50 µg/m<sup>3</sup>** sont observés **sur toutes les stations** (29 dépassements sur la station du Robert ce trimestre). **Six procédures d'information et d'alerte** sur les particules fines ont été activées au cours du trimestre : **5 pour un dépassement du seuil d'information et de recommandation de 50 µg/m<sup>3</sup>** (du 5 au 7 mai, du 27 au 31 mai, le 4 juin, du 10 au 15 juin et du 17 au 18 juin) et **1 pour un dépassement prévisionnel du seuil d'alerte de 80 µg/m<sup>3</sup>** (le 15 juin). Les maxima journaliers PM10 des 5 stations ont été atteints le même jour, le 14 juin, correspondant à un épisode de brume de sable dense (indice ATMO complet égal à 9 ce jour-là). A cette date, sur la station du Renéville, la concentration journalière a atteint 86,4 µg/m<sup>3</sup> et sur celle du Robert, 77,3 µg/m<sup>3</sup>.

Pour le dioxyde d'azote, Madininair enregistre **3 dépassements de la valeur limite horaire de 200 µg/m<sup>3</sup>** sur la station **trafic de Concorde** à Fort-de-France (maximum de 238,6 µg/m<sup>3</sup> relevé le 07/05/13 à 16h). Cette station enregistre d'ailleurs la moyenne trimestrielle la plus élevée (43,4 µg/m<sup>3</sup>) : une moyenne supérieure à 40 µg/m<sup>3</sup>, l'objectif de qualité annuel.

Il est à noter que, pour les particules PM2,5, la station urbaine «Bishop» enregistre une moyenne trimestrielle de 10 µg/m<sup>3</sup>, une moyenne égale à l'objectif de qualité annuel. Pour l'ozone et le dioxyde de soufre, les normes sont largement respectées.

L'ensemble des mesures, par polluant et par station, est disponible sur notre site internet [www.madininair.fr/Mesures-et-donnees-](http://www.madininair.fr/Mesures-et-donnees-).

NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE LA VALEUR LIMITE JOURNALIÈRE DES PARTICULES PM10 <sup>1</sup>  
SUR LA STATION RENÉVILLE DEPUIS LE 01/01/13

**26** jours  
MAX. 35 JOURS PAR AN

1. nombre de jours de dépassement de la valeur limite : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une journée (35 jours maximum par an)

(les particules PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. jour	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	44,8	<b>86,4</b>	<b>23</b>
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	30,9	<b>67,4</b>	<b>5</b>
Lamentin <i>urbaine</i>	34,6	<b>70,1</b>	<b>16</b>
Schoelcher <i>urbaine</i>	35	<b>75</b>	<b>20</b>
Robert <i>trafic</i>	43,4	<b>77,3</b>	<b>29</b>

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : 30 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle
- b. valeur limite : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une journée
- c. seuil d'information-recommandation : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 µg/m<sup>3</sup> durant 24 heures

**i** Les particules fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.



## (les particules PM<sub>2,5</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. <sup>a&amp;b</sup>	maxi. jour
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	<b>10</b>	24

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **10 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle  
b. valeur limite : **25 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle

**i** Les particules fines 2,5 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.



## (le dioxyde de soufre SO<sub>2</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. jour	nbre dép. <sup>b</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>c</sup>
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	0,1	2,0	0	4,6	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	5,1	27,2	0	66,3	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **50 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle  
b. valeur limite journalière : **125 µg/m<sup>3</sup>**  
c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m<sup>3</sup>** durant 3 heures consécutives

**i** Le dioxyde de soufre est un polluant principalement d'origine industrielle.

## (l'ozone O<sub>3</sub>)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration journalière	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	30,7	73,9	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	31,2	76,2	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **120 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur 8 heures  
b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire  
c. seuil d'alerte : **240 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire

**i** L'ozone est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.

## À savoir

### QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE PIC DE POLLUTION ?

- Le préfet délègue à Madininair la mise en oeuvre d'une procédure immédiate d'information de la population martiniquaise lorsque la concentration en polluants dans l'air dépasse certains seuils réglementaires. Quatre polluants sont visés : le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, l'ozone et les poussières fines PM10. Le dispositif comporte deux niveaux : niveau d'information et recommandation et niveau d'alerte.
- Un message est expédié aux principaux relais d'information de l'île (média, communes, services de l'Etat, etc.) lorsque les niveaux de pollution sont atteints.
- A chacun de ces niveaux, correspondent des recommandations sanitaires émanant du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France et des consignes pour réduire les rejets de polluants.
- Ainsi, il est surtout recommandé aux populations sensibles :
  - d'éviter toutes les activités physiques et sportives intenses,
  - de veiller à ne pas aggraver les effets de cette pollution par d'autres facteurs irritants, tels l'usage de solvants sans protection appropriée et surtout par la fumée de tabac,
  - pour les personnes sous traitement médical à visée respiratoire, de respecter scrupuleusement ce traitement ou de l'adapter sur avis du médecin.

### >>> plus d'informations :

[www.madininair.fr](http://www.madininair.fr)  
[info@madininair.fr](mailto:info@madininair.fr)  
0596 60 08 48

## Procédures d'information et d'alerte

Au cours du trimestre écoulé, **6** procédures d'information et d'alerte ont été déclenchées.



## EN BREF...

### . ETUDE PRÉLIMINAIRE À L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE STATION DE MESURE

Du 26 mars au 6 juin 2013, Madininair a effectué à Ducos, Robert et François, des mesures du dioxyde d'azote par tubes passifs. Ces campagnes de mesures s'inscrivent dans le cadre d'une étude préliminaire à l'implantation d'une station fixe de mesure de type urbain, sur l'agglomération du Robert. Elles doivent permettre de déterminer un site pour la 3<sup>ème</sup> station fixe de la zone qui mesurera à terme les oxydes d'azote.

### . TRAVAUX D'ÉLABORATION DU PPA MARTINIQUE

Madininair a participé les 25 et 26 juin aux travaux d'élaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère. Ces 2 jours ont réunis des services de l'état, des collectivités, des industriels, des associations afin de proposer au préfet différentes actions pérennes en faveur de la qualité de l'air et des mesures d'urgences en cas de pics de pollution.

### . SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lors des Semaines de Développement Durable en avril, Madininair a organisé 6 journées d'information et de sensibilisation intitulées «Agir pour une meilleure qualité de l'air chez soi» dans les hypermarchés Carrefour, les magasins M. Bricolage et Gamm Vert de l'île. Ces journées ont été l'occasion de présenter au public les différentes sources de pollution de l'air à l'intérieur de la maison et, quelques conseils simples à mettre en oeuvre pour limiter cette pollution.

### . ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MADININAIR

Les membres de l'association ont validé à l'occasion de l'Assemblée Générale le 19 juin dernier, le rapport d'activité et le bilan financier 2012. Ils ont aussi approuvé le programme et le budget 2014.

**Madininair** - 31, rue Professeur Garcin 97200 Fort-de-France - 0596 60 08 48 - [info@madininair.fr](mailto:info@madininair.fr) - [www.madininair.fr](http://www.madininair.fr)

L'air de Martinique, bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique, est édité par Madininair / **Directeur de publication** : Stéphane Gandar / **Rédaction, conception et réalisation** : Gaëlle Grataloup / **Crédits photo** : Madininair sauf mention contraire / Parution : 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 - n° ISSN : 2106-5284 / diffusion gratuite

(événement)

## Madin'éole : journée d'information sur l'asthme



En mai s'est déroulée la première édition de **Madin'éole**.

Madin'éole est un projet de santé-environnement sur l'asthme, porté par 5 structures :

- Kazavie, maison de santé pluriprofessionnelle
- Souffle Caraïbes, école de l'asthme du CHU et de la MFME
- le laboratoire GlaxoSmithKline
- la mutuelle Interiale
- Madininair.

Cette première édition de Madin'éole s'est traduite par une **journée de sensibilisation et d'information pour tous ceux et celles qui sont concernés** - de près ou de loin - **par l'asthme**, qu'ils soient eux-même asthmatiques ou que des personnes de leur entourage soient concernées.

Le samedi 4 mai, de 9h à 18h, 800 visiteurs sont ainsi venus au Centre Commercial La Galleria, se renseigner sur l'asthme et effectuer des mesures du souffle sur les stands dédiés.

Madin'éole avait pour objectifs :

- **d'informer la population sur l'asthme**
- **d'effectuer des dépistages** de cette maladie
- **de sensibiliser sur les relations entre l'asthme et la qualité de l'air.**

Cette première édition de Madin'éole parrainée par Maureen NISIMA - escrimeuse championne du monde 2010 en individuel et double médaillée de bronze aux Jeux Olympiques 2004 - a été un succès.

Kazavie, Souffle Caraïbes, GlaxoSmithKline, Interiale et Madininair ont tous émis la volonté de créer une nouvelle édition de Madin'éole en 2014. Les acteurs souhaiteraient s'associer à de nouvelles structures telles qu'une institution de santé, un groupement d'officines, des associations de santé (relatives à d'autres maladies respiratoires comme les allergies ou la BPCO) afin de donner une nouvelle envergure au projet.